

Rapport Annuel 2024



Rapport Annuel 2024

Fondation Pèrène

Chemin du Palastre 18
2800 Delémont

Tel . +41 32 421 16 00

www.perene.ch

En balade aux étangs de la Gruère



Sommaire

1	Présentation de la Fondation	4-5
2	Message du Président	7
3	Message de la Directrice	8-9
4	Points forts de l'année 2024	10-13
5	La Fondation Père-ne en quelques chiffres	14-15
6	Situation financière : Bilan et compte de résultat 2024	16-18

Nos Valeurs

Intérêt supérieur de l'élève – Intégration et participation – Acteurs de la société – Respect de la personne – Accès à l'apprentissage et à l'éducation – Partenariat avec les parents – Professionnalisme



L'identité jurassienne à travers les regards des élèves de la classe Merguin 3

01

Présentation de la Fondation

La Fondation Pérène est un centre de pédagogie et d'éducation spécialisées dont la mission est la scolarisation et le suivi éducatif d'enfants et d'adolescents, de la naissance à 20 ans, présentant des besoins éducatifs particuliers.

Les enfants et adolescents accompagnés rencontrent des difficultés significatives d'apprentissage requérant une mesure de pédagogie spécialisée renforcée, en lien avec la présence de troubles neurodéveloppementaux, de troubles du développement intellectuel ou de syndromes identifiés.

La définition d'un projet individualisé ainsi que les interventions pédago-éducatives et pédago-thérapeutiques soutiennent le développement des compétences et favorisent l'épanouissement personnel des enfants et adolescents accompagnés.

La Fondation Pérène favorise l'intégration dans l'école publique des élèves qu'elle accueille, sous différentes formes et pour les situations où cela s'avère pertinent.

En partenariat avec les familles, la Fondation Pérène assume des prestations telles que : l'éducation précoce spécialisée ; l'enseignement spécialisé ; l'accompagnement éducatif ; l'orientation professionnelle ; l'accueil résidentiel ; les mesures pédago-thérapeutiques ; les transports d'élèves, les repas et l'infrastructure générale.

Quelques chiffres

Nombre d'élèves scolarisés dans les classes du secteur éducatif au 31.8.2024	39
Nombre d'élèves scolarisés dans les classes du secteur pédagogique au 31.8.2024	86
Nombre de places d'hébergement à l'espace de vie de Pré-Rambévaux	23
Nombre moyen d'enfants de 0-4 ans accompagnés annuellement par le service éducatif itinérant	60
Nombre de places disponibles au Dispositif d'Intervention Précoce en Autisme (DIPA)	6
Nombre de sites	7

Conseil de fondation

Président : Jean-Marc Schmid

Vice-président : Pierre Bersier

Membres :

Véronique Buchwalder-Rais

Pierre-Olivier Cattin

Marcel Ryser

Martine Schaller

(depuis le 01.08.2024)

Corinne Schwab

(depuis le 30.01.2024)

Mathilde Viellard

(jusqu'au 31.07.2024)

Organe de révision : FIDAG Jura SA

02

Message du Président

« Enthousiasme,
professionnalisme, goût de
relever de nouveaux défis,
engagement, amour et respect
des enfants, voilà les maîtres-
mots à cultiver et à développer
en tout temps. »

Comme toutes les années, il appartient au
Président de faire une introduction générale...

Et j'ai envie de dire: rien de nouveau sous
le soleil. Non pas que rien ne se passe à la
Fondation Pérène, mais plutôt que nous nous
trouvons chaque année devant le même
genre de défis.

L'identité jurassienne à travers les regards des élèves de la classe Merguin 3



Le défi des finances tout d'abord: notre bailleur de fonds, le Canton, a des difficultés financières, personne ne peut l'ignorer. Nous devons lutter chaque année pour que nous puissions arriver à des comptes équilibrés, ou du moins à des déficits acceptables; mais cette situation ne saurait perdurer à long terme.

Le défi des enfants accueillis: nous constatons une augmentation régulière de demandes d'accueil, comme ailleurs en Suisse également. Cela nécessite d'ouvrir de nouvelles classes et d'engager de nouveaux collaborateurs. En tant qu'école spécialisée, nous devons tout faire pour accueillir les nouveaux élèves qui sont dirigés chez nous et leur offrir une prise en charge adaptée et optimale.

Rien que ces deux défis, en plus de la gestion de la Fondation, suffisent à employer tout le monde...

De surcroît, le monde actuel évolue avec une telle rapidité que nous devons nous aussi nous adapter, trouver de nouvelles stratégies, de nouvelles façons de créer les meilleures solutions pour les enfants et élèves qu'il nous revient d'accompagner. Il faut donc des collaborateurs qui soient prêts à innover, à modifier leurs habitudes pour répondre à ces besoins. Et là, nous ne pouvons que remercier les personnes qui s'engagent pour la Fondation Pèrène.

Enthousiasme, professionnalisme, goût de relever de nouveaux défis, engagement, amour et respect des enfants, voilà les maîtres-mots à cultiver et à développer en tout temps.

Jean-Marc Schmid,

Président

« Confrontée à une hausse de ses effectifs élèves et tel que pressenti depuis deux ans déjà, la Fondation a vu ses réserves financières fondre comme neige au soleil. »



L'identité jurassienne à travers les regards des élèves de la classe Merguin 3

03

Message de la Directrice

L'année 2024 aura été intense et riche en défis. Confrontée à une hausse de ses effectifs élèves et tel que pressenti depuis deux ans déjà, la Fondation a vu ses réserves financières fondre comme neige au soleil. Les comptes de l'exercice 2024 en témoignent. Le dialogue engagé avec nos autorités de tutelle a permis de trouver une solution partielle à cette problématique épineuse par une hausse significative du montant de l'enveloppe financière 2025, et nous leur en sommes très reconnaissants. C'est dans ce contexte marqué par de très forts enjeux, que Mme Tania Gobat-Friche a pris au 1^{er} janvier 2024, ses nouvelles fonctions de responsable des finances de la Fondation Pérène.

Grâce au travail engagé sur la fin de l'année scolaire, le personnel nécessaire à l'accompagnement des élèves a pu être recruté, et les locaux réaménagés afin d'accueillir les nouvelles classes. Pour la première année, la Fondation a décidé d'ouvrir ses classes à des collaborateurs et collaboratrices au bénéfice de diplômés d'Assistants Sociaux Educatifs (ASE). Véritables « spécialistes du quotidien », ces nouveaux acteurs enrichissent par leurs compétences spécifiques les interventions auprès des élèves et s'intègrent harmonieusement au sein d'équipes constituées par des profils ES, HES et Master.

L'identité jurassienne à travers les regards des élèves de la classe Merguin 3



J'adresse ici de vifs remerciements aux collaboratrices et collaborateurs qui ont su faire preuve de patience, et qui ont engagé toutes leurs forces sur la fin de l'année scolaire pour assurer une rentrée d'août sereine.

Je tiens à témoigner notre gratitude aux familles des nouveaux élèves de la Fondation, qui ont dû faire preuve de patience avant de recevoir une confirmation d'admission. La confiance dont les familles nous gratifient est le fondement de collaborations riches et respectueuses.

Nous adressons nos remerciements à notre Ministre de tutelle Martial Courtet, Chef du Département de la formation, de la culture et des sports, à son Chef de service Fred-Henri Schnegg, et à son responsable de l'enseignement spécialisé Marco Valsangiacomo. Leur écoute attentive et le partage de visions communes nous ont permis de surmonter les difficultés rencontrées et d'assurer la pérennité des prestations.

Notre gratitude s'adresse également aux différents services de la République et Canton du Jura, ainsi qu'aux institutions partenaires; la qualité des échanges et des collaborations instaurées nous offre de nombreuses occasions d'enrichir notre réflexion et notre connaissance des enjeux

transversaux.

Nous remercions chaleureusement les différents donateurs, réguliers ou ponctuels, qui, par leur soutien, témoignent de l'importance qu'ils accordent aux missions de la Fondation Père-ne. Nous adressons à la délégation jurassienne à la Loterie romande nos plus sincères remerciements pour son soutien aux activités de loisirs des élèves ainsi qu'à l'acquisition de deux bus destinés au transport des élèves.

Le présent rapport fait la part belle aux photographies des élèves de la classe Merguin 3. Munis de leurs appareils, ils ont célébré, à leur manière, le cinquantenaire du plébiscite d'autodétermination du 23 juin 1974, qui a abouti à la création du canton. Au gré de leurs pérégrinations, ils ont immortalisé ce qui leur évoquait cet événement et les beautés cachées du territoire. Merci à eux pour leur regard vivifiant, et bonne lecture!

Geneviève Constantin-Zufferey,

Directrice

04

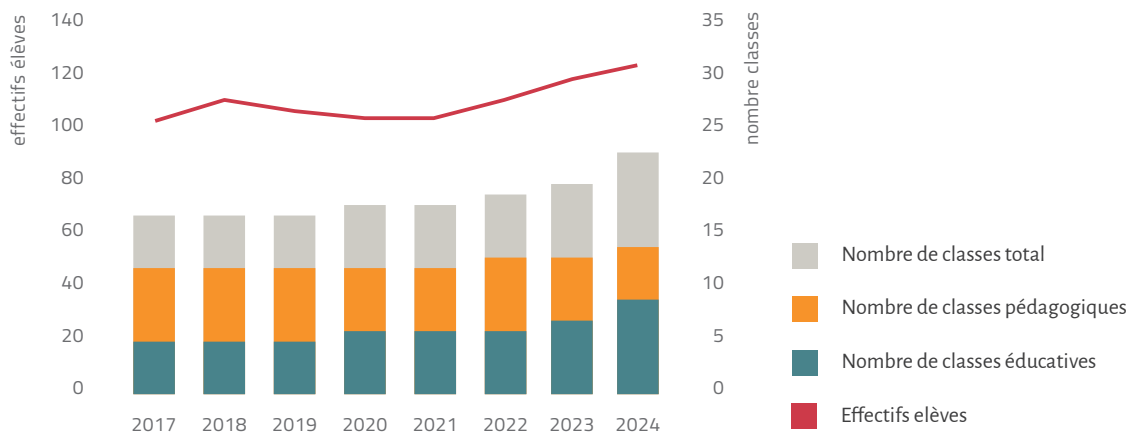
Points forts de l'année 2024

Le 27 février 2024, le Conseil de Fondation recevait une délégation du Service de l'enseignement emmenée par son Ministre Martial Courtet et son Chef de Service Fred-Henri Schnegg. L'épuisement des réserves financières, couplé à une hausse régulière des effectifs élèves – inévitablement suivie de besoins en personnel, en locaux, en bus et en financement additionnel – fut au centre de toutes les attentions. Ce travail de mise en lumière des perspectives à court, moyen et long terme s'est concrétisé en août 2024 par l'accueil d'une partie des élèves pressentis pour une orientation spécialisée. Certains d'entre eux ont pu trouver, dans le long intervalle entre leur inscription et la possibilité d'une admission, une solution correspondant à leurs besoins au sein de structures partenaires.

Entre 2021 et 2024, la Fondation a vu ses effectifs élèves croître, tandis que les moyens financiers mis à sa disposition restaient relativement stables. L'enclassement des élèves à la Fondation Père dépend des besoins identifiés et obéit, pour ce qui relève de l'encadrement pédao-éducatif proposé, à des règles de qualité et de rationalité. Tenant compte des arrivées de très jeunes élèves, la Fondation a ouvert deux classes dans le secteur éducatif, ce qui en porte le nombre à 9. Pour ce faire, la salle informatique a été réaffectée et un grand vestiaire transformé en classe.

Le bâtiment principal du Palastre à Delémont atteint ses capacités d'accueil maximales, et une réflexion est en cours afin de pouvoir répondre aux besoins du futur, liés notamment à l'accueil des élèves prévôtois en août 2026.

Evolution des effectifs et des classes 2017-2024



Dans le secteur pédagogique, la classe autrefois située dans le centre scolaire de l'Oiselier à Porrentruy a été déplacée de quelques centaines de mètres dans le bâtiment scolaire de Juventuti. Une classe intégrée supplémentaire a été ouverte à Rossemaison pour les élèves de 3-4P. Le secteur compte désormais 14 classes. Nous remercions chaleureusement les autorités scolaires des communes qui accueillent les classes décentralisées de la Fondation Pèrène; elles favorisent l'intégration des élèves à besoins spécifiques et la pérennité de collaborations très enrichissantes.

Entrée en vigueur au 1^{er} août 2024, l'ordonnance concernant la pédagogie spécialisée impacte la Fondation Pèrène au premier chef. Le colloque général de rentrée scolaire du 16 août 2024, qui s'est déroulé dans les locaux de Cinémont, a été l'occasion pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Fondation d'en saisir les finesses. M. Marco Valsangiacomo, responsable de la pédagogie spécialisée au Service de l'enseignement (SEN), a présenté les différents changements qui toucheront l'école jurassienne.

C'est désormais par le biais d'une Procédure d'Évaluation Standardisée (PES) que se déroulent les admissions à la Fondation Pèrène. Ces modifications du cadre législatif ont évidemment un impact sur le processus d'admission des élèves pour une entrée en scolarisation spécialisée à la Fondation Pèrène.

Processus d'admission à la Fondation Pèrène dès 2024-2025 dans le cadre de la Procédure d'évaluation standardisée (PES)

1

L'admission à la Fondation Pèrène dépend de l'indication fournie par la PES et requiert notamment une indication pédopsychiatrique et un bilan psychologique étayé par des évaluations psychométriques, ce sur accord des parents ou représentants légaux.

2

Les parents peuvent prendre contact en tout temps avec la Fondation Pèrène afin d'obtenir des renseignements de la part des responsables des secteurs pédagogique, éducatif ou thérapeutique.

3

La demande d'engagement du processus PES est adressée à l'enseignant-e de référence du cercle scolaire correspondant qui analyse les documents à disposition et oriente les parents pour l'obtention des évaluations ou bilans manquants.

4

Les situations des enfants suivis au Service éducatif itinérant (SEI) sont annoncées au SEN qui délègue un-e enseignant-e de référence pour l'établissement d'une PES, en coordination avec la praticienne en éducation précoce spécialisée concernée.

5

Les parents sont responsables de requérir les indications pédopsychiatriques et le bilan psychologique étayé par des évaluations psychométriques auprès de professionnels reconnus.

6

Les demandes d'admissions complètes (PES + bilans) sont transmises par le SEN à la Fondation Pèrène pour la date limite du 31 janvier, ce pour une admission à la rentrée scolaire suivante.

7

La décision d'admission dépend des places disponibles au sein de l'institution. L'admission définitive est prononcée au terme d'une période d'observation de 3 mois environ.

8

La sortie de la Fondation Pèrène pour un retour à l'école ordinaire est décidée par la commission d'évaluation PES, sur demande de l'enseignant-e de référence du cercle scolaire correspondant.

9

La question de l'accueil résidentiel d'un élève admis en scolarisation à la Fondation est à traiter directement avec l'institution et n'entre pas dans le cadre de la PES.



L'identité jurassienne à travers les regards des élèves de la classe Merguin 3

En date du 10 juillet 2024, l'Office des assurances sociales (OFAS) a procédé à la signature de **la convention reconnaissant le Dispositif d'intervention précoce en autisme (DIPA)** mis sur pied en 2016 par la Fondation Pérène. La convention règle la réalisation de l'intervention précoce intensive en cas d'autisme infantile et son indemnisation par l'Assurance invalidité (AI) dans le cadre de l'ordonnance de l'OFAS sur le projet pilote, dans sa version du 1^{er} janvier 2023. La convention est valide jusqu'au 31 décembre 2026; ce délai correspond au temps dont l'OFAS estime avoir besoin pour finaliser les modifications législatives à charge du Parlement fédéral. Cette étape importante permet au DIPA de percevoir de l'AI une partie du financement nécessaire à la dispense de ses prestations auprès des enfants de 2 à 4 ans porteurs d'un trouble du spectre autistique (TSA). Avec 15 h d'interventions hebdomadaires, ces très jeunes enfants ont un programme conséquent qui exige également un fort engagement des familles. Le DIPA dispense des prestations péda- gogiques et péda- go-thérapeutiques basées sur l'Early Start Denver Model (ESDM) et bénéficie d'une supervision médicale. À l'instar du Service éducatif itinérant (SEI), le DIPA fait partie intégrante du «pôle Intervention précoce» de la Fondation Pérène.

Dans le cadre des accueils résidentiels réalisés sur l'internat de Pré-Rambévau, la Fondation s'est dotée d'un dispositif de **service de piquet de permanence** afin de sécuriser l'accompagnement des élèves accueillis sur des périodes durant lesquelles la structure est en principe fermée. Le travail collaboratif mis en place avec l'ensemble du personnel concerné et la commission du personnel a permis de trouver un juste équilibre entre les besoins de sécurisation des prestations et les contraintes qu'implique l'introduction d'un tel dispositif. La Fondation bénéficie pour cette prestation du soutien du Service de l'action sociale.

Le samedi 25 mai 2024, les élèves ayant participé aux activités **des classes artistiques** ont donné rendez-vous à leurs familles dans les locaux de Circosphère. Accompagnés de leurs éducateurs et enseignants, ils ont démontré leurs talents dans des jeux d'adresse et d'équilibre. Cette journée, placée sous le signe de l'intégration et de la participation, faisait partie d'un concept global élaboré par le Service de l'action sociale dans le cadre des journées nationales d'action pour les droits des personnes en situation de handicap. De nombreux événements ont été organisés en Suisse et dans le Jura sous la bannière «Avenir inclusif». Ils ont contribué à marquer les **10 ans de la ratification par la Suisse de la CDPH** (Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU).



L'identité jurassienne à travers les regards des élèves de la classe Merguin 3



C'est à la halle des fêtes de Courtételle que l'ensemble des élèves de la Fondation s'est retrouvé le 19 septembre 2024 pour la **Journée d'animation institutionnelle**. Organisée chaque deux ans et placée sous le thème du «cinéma», les activités proposées par le groupe de travail interne ont permis aux élèves de réaliser de nombreux apprentissages dans un cadre ludique. Christophe Meyer a transformé la halle des fêtes en piste de danse et les artistes en herbe ont pu s'essayer à la guitare. Quel succès pour ce concert, merci à M. Meyer pour son enthousiasme communicatif.

Les 4 et 5 octobre 2024, la Fondation Pérène a participé au premier **Festival jurassien de la pédagogie** mis sur pied par le Service de l'enseignement. Réunissant sur Porrentruy les approches de la pédagogie ordinaire et de la pédagogie spécialisée, cet événement a permis de mettre en lumière les spécificités cantonales et de présenter des approches inspirantes et novatrices. Conférences, films documentaires et expositions ont émaillé ces deux journées riches en découvertes et en rencontres. La Fondation Pérène y a présenté les missions de l'institution, les caractéristiques des enfants et élèves accompagnés, ainsi que les différents outils de la pédagogie spécialisée.



En balade aux étangs de la Cruère

05

La Fondation Pérène en quelques chiffres

Equipe de direction 2024

Directrice :

Geneviève Constantin-Zufferey

Membres :

Yasmina Bendjelloul

Responsable du secteur thérapeutique

Bertrand Fleury

Responsable du secteur éducatif

Tania Gobat

*Responsable du secteur
des services financiers*

Patrizia Molo

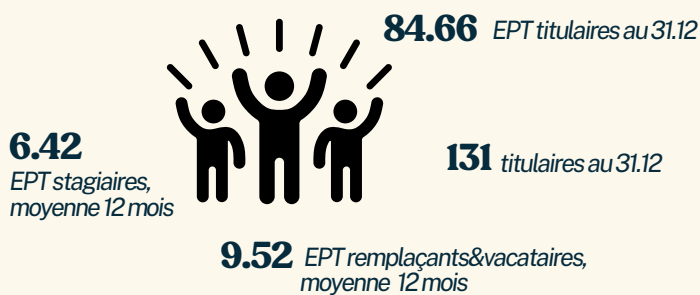
Responsable du secteur pédagogique

Amélie Voisard

*Responsable du secteur
des services RH, administratif, IT*

La Fondation Pèreène en 2024 c'est :

Personnel



Accueil

Intervention précoce

58 enfants bénéficient des prestations du SEI et du DIPA



Scolarité

125 élèves scolarisés dans les secteurs éducatif et pédagogique avec des suivis thérapeutiques en :

logopédie (88)
psychomotricité (68)

Hébergement

23 places à l'internat

Services

Lingerie

12'000 kg
de linge traités

Cuisine

19'907
repas produits

Transports



378'069 km
parcourus pour le transport d'élèves

Informatique

18 To

infrastructure de serveur avec 40 machines virtuelles, offrant un stockage total de 18 To.

Situation financière : Bilan et compte de résultat 2024

Les comptes 2024 présentent une perte d'exploitation de CHF 897'104.80 et un résultat bénéficiaire hors exploitation et exceptionnel de CHF 12'370.70. La perte globale de l'exercice est de CHF 884'734.10.

Ce résultat pressenti est en lien direct avec la hausse des effectifs élèves qui impacte particulièrement les charges de personnel par le recrutement de nouveaux collaborateurs.

Des efforts ont été menés afin de contenir les autres charges d'exploitation ; ces dernières ne représentent qu'une faible part de nos charges globales et l'impact sur le résultat n'est pas notable. Les charges de personnel représentent à elles seules le 92 % de l'ensemble des charges d'exploitation, ce qui réduit la flexibilité budgétaire.

Au cours de l'année, nous avons procédé à l'acquisition de deux nouveaux véhicules. L'un d'entre eux remplace un véhicule existant, dans une logique de renouvellement visant à maintenir la performance et la fiabilité de notre parc automobile. Le second véhicule constitue un ajout à notre flotte, répondant à une augmentation de nos besoins. Une généreuse donation de la Loterie Romande nous a été octroyée, ce qui nous a permis de procéder à un amortissement extraordinaire à hauteur de la donation. Nous tenons à remercier la Loterie Romande pour son soutien envers la Fondation.

Les locaux de la Fondation ont subi des adaptations afin de rendre possible la création de nouvelles classes pour la rentrée scolaire 2024-2025. Les charges liées à ces adaptations telles que les travaux de menuiserie, de maçonnerie et d'électricité, ainsi que l'acquisition de mobilier ont été prises en charge par le Fonds d'équipement et d'entretien des bâtiments prévu à cet effet, ce qui n'a aucun impact sur le résultat d'exploitation, mais qui entraîne une diminution du fonds et des capitaux propres.

Le niveau actuel des capitaux propres ne nous permet pas de continuer à cumuler les résultats déficitaires sur plusieurs exercices consécutifs. L'enveloppe financière augmentée en 2025 par nos autorités de tutelle, permettra de contenir la perte sur l'exercice 2025, mais une hausse des effectifs annoncée à la prochaine année scolaire 2025-2026, fragilisera à nouveau notre situation et nos réserves financières.

Tania Gobat

Responsable du secteur des services financiers



En balade aux étangs de la Gruère

Bilan

	31.12.2023	31.12.2024
Actifs	9'852'762.90	8'213'014.54
Actifs circulants	3'241'255.90	1'635'558.54
Liquidités et titres	1'807'938.45	1'257'110.80
Créances et avances	487'153.90	329'245.75
Actif de régularisation	946'163.55	49'201.99
Actifs immobilisés	6'551'747.00	6'520'176.00
Immobilisations corporelles meubles	97'572.00	300'776.00
Immobilisations corporelles immeubles	6'327'775.00	6'108'800.00
Immobilisations incorporelles	126'400.00	110'600.00
Actifs hors exploitation	59'760.00	57'280.00
Passifs	9'852'762.90	8'213'014.54
Dettes à court terme	636'369.91	511'403.04
Dettes à court terme résultant d'achats	593'039.68	470'549.04
Passifs de régularisation et prov. à court terme	43'330.23	40'854.00
Dettes à long terme portant intérêts	4'935'000.00	4'905'000.00
Provisions	508'310.00	–
Provision remboursement	508'310.00	–
Capitaux propres	3'773'082.99	2'796'611.50
Capital des fonds	586'683.30	494'945.91
Capital	640'620.05	640'620.05
Bénéfice / perte reporté au bilan	2'719'477.01	2'545'779.64
Perte de l'exercice	- 173'697.37	- 884'734.10

Compte de résultat

	31.12.2023	31.12.2024
Produits d'exploitation	10'768'554.00	11'224'884.33
Contributions de la RCJU	10'112'841.25	10'512'991.15
Prestations individuelles & autres produits	655'712.75	711'893.18
Charges de personnel, honoraires	- 10'234'425.00	- 10'705'809.90
Charges de personnel	- 9'751'101.91	- 10'188'835.39
Honoraires pour prestations de tiers	- 483'323.09	- 516'974.51
Charges directes liées aux élèves	- 253'085.73	- 267'486.17
Matériel et consommables	- 188'551.63	- 191'035.46
Activités et loisirs	- 54'254.80	- 58'892.31
Autres charges liées aux élèves	- 10'279.30	- 17'558.40
Autres charges d'exploitation	- 679'842.70	- 654'991.21
Loyers	- 32'468.35	- 28'301.65
Immeubles	- 140'152.05	- 114'959.17
Equipement	- 44'635.87	- 29'004.53
Véhicules	- 53'169.45	- 62'663.30
Assurances, droits et taxes	- 63'318.00	- 59'157.95
Charges d'énergie et ressources	- 147'293.65	- 137'955.00
Charges d'administration, d'informatique et de publicité	- 198'805.33	- 222'949.61
Résultat d'exploitation (EBITDA)	- 398'799.43	- 403'402.95
Amortissements	- 299'175.65	- 409'317.94
Résultat d'exploitation (EBIT)	- 697'975.08	- 812'720.89
Résultat financier	- 98'867.74	- 84'383.91
Résultat hors exploitation	657'150.45	- 7'105.95
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	- 34'005.00	19'476.65
Résultat de l'exercice	- 173'697.37	- 884'734.10

L'aperçu des finances reproduit ici est un condensé des comptes annuels 2024 consolidés par le Conseil de Fondation le 20.05.2025. Ils sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Ils ont été contrôlés selon la Norme suisse relative au contrôle restreint par FIDAG Jura SA.



*L'identité jurassienne
à travers les regards de la classe Merguin 3.*

La Fondation Pérène est une fondation privée au sens des articles 80 et suivants du Code Civil Suisse reconnue d'utilité publique. Elle est placée sous la responsabilité formelle, juridique et financière du Canton du Jura par le Département de la formation, de la culture et des sports.

avec le soutien
de nos donateurs
et de la





Fondation Pèrène

Chemin du Palastre 18
2800 Delémont

Tel . +41 32 421 16 00

www.perene.ch